Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 35 (1998)

Heft: 1349

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le marché navigue à contre-courant

Par Jean-Yves Pidoux, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne

D'une panne d'électricité en Nouvelle-Zélande, Jean-Yves Pidoux tire quelques lumières sur les rôles de l'État et du marché.

E VOUDRAIS ABORDER un sujet qui a déjà fait l'objet de nombreux articles dans DP: celui du marché de l'électricité. Profane, je me limiterai à une anecdote et à une extrapolation.

La plus grande ville de Nouvelle-Zélande, Auckland, est habitée par près d'un tiers de la population du pays. Elle est alimentée en électricité par des compagnies privées qui ont racheté les réseaux de distribution.

Obscurité dans la ville

Or la société qui achemine l'énergie au centre-ville, un bureau d'avocats d'affaires, n'a pas entretenu un réseau désuet, qui devait être refait depuis des années, voire des décennies - ce qui en avait diminué le prix d'achat, car son acquisition aurait dû être couplée à des plans d'investissement à long terme. Elle s'est, en bonne rationalité spéculative, contentée d'engranger les profits immédiats. Mais, El Niño aidant, la consommation d'électricité a été très forte durant la saison estivale. Tant et si bien qu'un des quatre très gros câbles d'alimentation a lâché, suivi par un deuxième, puis, très rapidement par les deux derniers. En février, le centre-ville s'est trouvé privé de courant électrique, pour une période que des prévisions optimistes voyaient de quelques jours, mais qui durait toujours deux semaines plus tard.

Ce centre, «poumon économique» du pays, est le quartier des affaires, des banques, des magasins – toutes activités très dépendantes de l'électricité: on ne peut aujourd'hui faire de l'import-export ou «jouer» en bourse sans brancher un ordinateur, commercer sans avoir un réfrigérateur, etc. L'activité économique de la ville, voire du pays, s'est donc trouvée sinon paralysée, du moins très ralentie. Le Monde (13.3.1998) a croqué ces cadres qui grimpaient à pied les dizaines

d'étages de buildings privés d'ascenseur pour, lampe frontale allumée, chercher quelques disquettes dans leur bureau, avant d'aller travailler chez eux, en banlieue, où le courant n'était pas coupé. Des journaux ont été composés sur des ordinateurs portables. Des pans entiers de l'activité économique ont été d'urgence déplacés. Des magasins ont bradé leurs stocks de denrées périssables, des restaurants ont mis la clé sous le paillasson.

Effets pervers du marché

Le courant n'a été sporadiquement rétabli que dans les entreprises qui ont pu louer des groupes électrogènes, puis grâce à un cargo mouillé dans le port, dont les génératrices ont pu alimenter plus régulièrement la ville. Reste que les travaux de réparation et de rénovation du réseau vont durer plus d'un an.

De tout cela, on tirera d'abord une conclusion sur l'inégalité face aux difficultés; les petits ont subi durement la panne, et nombre de commerces de détail ne s'en relèveront pas; les grandes entreprises, aux reins plus solides, ont pu mobiliser les moyens nécessaires à des réparations «de fortune»...

L'épisode appelle en outre un commentaire grinçant. L'économie privée a, de par une privatisation, été privée de l'énergie dont elle avait besoin pour fonctionner. Un marché libéralisé s'avère ne pas être si favorable au fonctionnement du marché dit libre. N'étaient les difficultés que cette panne a représentées pour des milliers d'employés et de petits indépendants, on se gausserait des « effets pervers » du « tout-au-marché ».

La télévision néo-zélandaise a alterné reportages sur le vif et débats sur les responsabilités de ce scandale national. Les affreux capitalistes y ont passé de mauvais moments; le gouvernement, farouchement néo-libéral, a reçu moins que sa part de critiques.

Or l'événement prouve que le marché ne peut, en tant que marché, fonctionner sans des limites établies par un État au fait de ses tâches régulatrices. Certes, Offe a bien montré la «contradiction primaire des États capitalistes», contraints de favoriser l'activité d'un marché qui vient s'opposer à eux, qui les affaiblit en même temps qu'il les finance – via entre autres la fiscalité. De même, dans un excellent article du *Monde Diplomatique* (mars 1998), Bourdieu décrit le néo-libéralisme comme un «programme de destruction des structures collectives capables de faire obstacle à la logique du marché pur»; comme Offe, il évoque le paradoxe de la haute administration qui prône une politique visant son propre dépérissement.

Mais la panne d'Auckland montre les limites de la libéralisation: certaines prestations s'avèrent plus favorables à l'économie lorsqu'elles sont publiques que si elles sont privatisées. L'État n'est pas seul à connaître la contradiction et le paradoxe; le marché aussi connaît des mécanismes auto-destructeurs.

État régulateur

Avec Bourdieu, je rappellerai que, si la société est encore vivable et que l'ordre social ne s'effondre pas, c'est moins grâce au fonctionnement du marché que grâce à «la permanence ou la survivance des institutions et des agents de l'ordre ancien en voie de démantèlement», à «tout le travail de toutes les catégories de travailleurs sociaux», à «toutes les solidarités sociales, familiales ou autres».

Dans la défense de l'intérêt public, on soutiendra alors critiquement l'État, «dépositaire [des] valeurs universelles associées à l'idée de public». Il a certes une «main droite», qui garantit le fonctionnement du marché et la propriété privée. Mais les citoyens et le monde politique devraient préserver et fortifier sa «main gauche», qui veille au sort des plus démunis, garantit la justice et redistribue plus équitablement les richesses. Est-il si inconvenant de lutter pour l'existence d'un État qui ne soit pas manchot? Et devrons-nous pousser l'insistance ou l'humilité jusqu'à rappeler que même le marché - lui dont les thuriféraires ne pensent qu'à ça - y «trouvera son comp-

Pierre Bourdieu, «L'essence du néo-libéralisme», Le Monde diplomatique, mars 1998

Claus Offe et Volker Ronge, «Theses on the theory of the state», *New German Critique*, 1975, vol. 6.